



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 076 MIRABEAU
ARRONDISSEMENT : 84 APT
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE PERTUIS

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le
ID : 084-218400760-20260429-2026_033-DE

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2026

1. TAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :	546
a. Personnes de condition modeste	0
b. Taxe à réhabilitation, QPPV, Mayotte	60 544
c. Taxe sur les locaux industriels	187
d. Taxe sur les logements sociaux et longue durée	

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :	
a. Par le conseil municipal	355 315
b. Par la loi	
Taxe foncière sur le non bâti :	
a. Par le conseil municipal	24 080
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS FER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	16 610

Taxe foncière sur le non bâti :

a. Dotation pour perte de THLV	
b. Dotation pour recentrage THRS	
c. Mayotte	>>>

Taxe foncière sur le non bâti :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,736508
d. Taux FB commune 2020	13,66
e. Taux FB département 2020	15,13

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	206 700
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>
c. Correction des bases THRS	-38 861
d. Correction des bases THLV	>>>
e. Correction des bases MTHRS	>>>

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,736508
d. Taux FB commune 2020	13,66
e. Taux FB département 2020	15,13

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79		99,48	1,87	97,61
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19		140,75	7,94	132,81
Taxe d'habitation (TH)	23,67		59,18	15,18	44,00
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>		>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	12,37
b. Taux maximum de la majo	1,24

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	35,16
--	-------



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 076 MIRABEAU
ARRONDISSEMENT : 84 APT
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE PERTUIS

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	2 104 537	32,78	97,61	2 157 000	707 065	33,76	728 203
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	63 335	24,54	132,81	63 000	15 460	25,27	15 920
Taxe d'habitation (TH)	243 931	8,01	44,00	206 700	16 557	8,25	17 053
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	739 082		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		761 176

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée. Total des produits attendus

	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
	8	9	10	
Taxes				
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité		33,76	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	761 176	=	25,27	
Taxe d'habitation (TH)	739 082		8,25	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
TVA				63 142	0	0	-183 397	-103 645

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	761 176	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-103 645	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	657 531
---	---------	---	---	----------	---	---	---------

À AVIGNON
Le 05 MARS 2026
Pour la Direction des Finances publiques,
MICHEL LAFITTE

Signature et tampon du Maire de Mirabeau
Maire de Mirabeau